Le CONCOURS AGRICOLE DE LILLE

Le Palmarès

Voici la suite de la liste des récompenses accordées par le jury :

Animaux Reproducteurs

ESPECE BOVINE

1re catégorie. — Race flamande. — Mâles (1re section). — 1er prix, Mme veuve Trainel-Bohart, à Vieux-Berquin; 2e, MM. Vandaele, à Oxelaëre; 3e, Ruckebusch, à Strazeele; 4e, Bèle, à Wormhoudt; 5e, Wirquin-Demagny, à Saint-Folquin (P.-de-C.). Prix supplémentaires : Bouquet, à Vieux-Berquin; Ruckebusch, à Strazeele.

2e section. — Animaux nés en 1908. — 1er prix, Vermersch, à Spyker; 2e, Roussel, à Merville; 3e, au même; 4e, Vandol, à Roëllecourt; 5e, Hidden, à Wemaers-Cappel; 6e, Huyghe, à Flêtre; 7e, Dormeuil, à Margival (Aisne); 8e, Ghestem, à Verlinghem; 9e, Schrèvere, à Sainte-Marie-Cappel; 10e, Bouquet, à Vieux-Berquin; 11e, Dequidt, à Merris; 12e, Trannin, à Lechelle; 13e, Vanhoecke, à Steene. — Prix supplémentaires : Savage-Gantois, à Flêtre; Vaesken, à Arnèke. — Mentions : Delattre, à Lompret; Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul.

3e section. — Animaux nés en 1907. — 1er prix, MM. Wirquin-Demagny, à Saint-Folquin; 2e, Vandal, à Roëllecourt; 3e, Ammeux, à Vieille-Eglise; 4e, Bèle, à Wormhoudt; 5e, Roussel, à Merville; 6e, Saint-Léger, à Wervicq; 7e, Trannin, à Lechelles; 8e, Gabet, à Inchy; 9e, Ragon, à Cagnicourt; 10e, Hidden, à Wemaers-Cappel.

Femelles (1re section). — 1er prix, MM. Delerue-Dupire, Mons-en-Barœul; 2e, Dormeuil, à Margival; 3e, Theilier, à Pontru; 4e, Lefever, à Pitgam. — Prix supplémentaires : Delattre, à Lompret; Wirquin-Demagny, à Saint-Folquin; Ammeux, à Vieille-Eglise.

2e section. — 1er prix, MM. Mouchie, à Wormhoudt; 2e, Michel, à Bucquoy; 3e, Trannin, à Lechelle; 4e, Dehaene, à Wormhoudt; 5e, Theilier, à Pontru; 6e, Dequidt, à Merris; 7e, Delattre, à Lompret; 8e, Wirquin-Demagny, à Saint-Folquin; 9e, Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; 10e, Schrèvere, à Sainte-Marie-Cappel.

3e section. — 1er prix, MM. Waesken, à Arnèke; 2e, Dehaene, à Wormhoudt; 3e, Castier, à Vandal, à Roëllecourt; 6e, Schrèvere, à Sainte-Marie-Cappel; 7e, Ammeux, à Vieille-Eglise; 8e, Wirquin-Demagny, à Saint-Folquin; 9e, Lefevere, à Pitgam; 10e, Ghestem, à Verlinghem; 11e, Delattre, à Houplines; 12e, Dormeuil, à Margival.

4e section. — 1er prix, MM. Dewanim, à Fortel; 2e, Vaesken, à Arnèke; 3e, Trannin, à Lechelle; 4e, Ghestem, à Verlinghem; 5e, Debart, à Staples; 6e, Schrèvere, à Sainte-Marie-Cappel; 7e, Coudeville, à Socx; 8e, Vandal, à Roëllecourt; 9e, Delattre, à Lompret; 10e, Dumont-Lhomme, à Saint-Léonard; 11e, [illegible], à Wormhoudt; 12e, Dormeuil, à Margival; 13e, Victor Delattre, à Houplines. — Mentions : Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; Wiloy Thery, à Norrent-Fontes.

2e catégorie. — Dérivés de la race flamande (Marollaise, Artésienne, Picarde). — 1re section. — 1er prix, MM. Michel, à Bucquoy; 2e, Vandal, à Roëllecourt; 3e, Cousin, à Marcq-en-Barœul; 4e, Lepers, à Wattrelos.

2e section. — 1er prix, MM. Vandal, à Roëllecourt; 2e, Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; 3e, Lepers, à Wattrelos.

3e section. — 1er prix, MM. Trannin, à Lechelle; 2e, Dumont-Lhomme, à Saint-Léonard; 3e, Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; 4e, Gamez, à Morenchies; 5e, Vandal, à Roëllecourt; 6e, Michel, à Bucquoy; 7e, Termont-Dépret, à Croix; 8e, Lepers, à Wattrelos. — Championnat : Trannin, à Lechelle.

3e catégorie. — Race normande (mâles). — 1re section. — 1er prix, Noël, à Cagny; 2e, Debrix, à Montfarville; 3e, Noël, à Réthoville; 4e, Noël, à St-Vaast-la-Hougue. — Prix supplémentaires : Lefauconnier, à Ecquemauville; Lefauconnier, à Sainte-Marie-du-Mont; Laisney, à Bricquebec.

2e section. — 1er prix, Noël, à Réthoville; 2e, Lavoinne, à Boudeville; 3e, Debrix, à Montfarville; 4e, Laisney, à [illegible]; 5e, Noël, à St-Vaast-la-Hougue; 6e, Noël, à Cosqueville; 7e, Lefauconnier, à Ste-Marie-du-Mont.

3e section. — 1er prix, Lavoinne, à Boudeville; 2e, Noël, à Saint-Vaast-la-Hougue; 3e, Noël, à Réthoville; 4e, Jannin, à Saint-Amand; 5e, Lefauconnier, à Ecquemauville; 6e, Monville, à Hautot-le-Vatois. — Prix supplémentaire : Lefauconnier, à Ste-Marie-du-Mont.

Championnat des mâles. — Lavoinne, à Boudeville.

Femelles (1re section). — 1er prix, Noël, à St-Vaast-la-Hougue; 2e, Noël, à Réthoville; 3e, Lefauconnier, à Ste-Marie-du-Mont; 4e, Lavoinne, à Boudeville. — Mentions : Lefauconnier, à Ecquemauville; Debrix, à Montfarville.

2e section. — 1er prix, Lavoinne, à Boudeville; 2e, Noël, à Cosqueville; 3e, Debrix, à Montfarville; 4e, Noël, à Saint-Vaast-la-Hougue; 5e, Lefauconnier, à Sainte-Marie-du-Mont; 5e, Noël, à [illegible]. — Prix supplémentaire : Jannin, à St-Amand. — Mention : Lefauconnier, à Ecquemauville.

3e section. — 1er prix, MM. Lavoinne, à Boudeville; 2e, O. Noël, à Saint-Vaast-la-Hougue; 3e, E. Noël, à Réthoville; 4e, E. Noël, à Cosqueville; 5e, Lefauconnier, à Ecquemauville; 6e, Lefauconnier, à Sainte-Marie-du-Mont. — Mention honorable : Monville, à Hautot-le-Vatois.

4e section. — 1er prix, MM. Noël, à St-Vaast-la-Hougue; 2e, Lavoinne, à Boudeville; 3e, Noël, à Réthoville; 4e, Noël, à Cosqueville; 5e, Lefauconnier, à Sainte-Marie-du-Mont; 6e, Lefauconnier, à Ecquemauville; 7e, Lefauconnier, [illegible]. — Prix supplémentaire : Jannin, à Saint-Amand. — Mentions honorables : Debrix, à Montfarville; Noël, à Saint-Vaast-la-Hougue.

4e catégorie. — Race Hollandaise. — Mâles. — 1re section. — 1er prix, MM. Boisseau, à Lagny-le-Sec; 2e, Delattre, à Lompret; 3e, Ghestem, à Verlinghem; 4e, Ghestem, à Verlinghem; 5e, [illegible], à Sebourg; 6e, Lepers, à Wattrelos. — Mentions honorables : Dumont-Lhomme, à Saint-Léonard; Tellier, à Marcq-en-Barœul.

2e section. — 1er prix, MM. Boisseau, à Lagny-le-Sec; 3e, Caudrelier-Parette, à Jolimetz; 4e, Gueulle, à Précy-sur-Oise; 5e, Ghestem, à Verlinghem; 6e, Lepers, à Wattrelos; 7e, Delattre, à Lompret. — Mention honorable : Ghestem, à Verlinghem.

Championnat : M. Boisseau, à Lagny-le-Sec.

Femelles. — 1re section. — 1er prix, MM. Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; 2e, Bosquet, à Marly. — Prix supplémentaire : Boisseau, à Lagny-le-Sec. — Mention honorable : Dumont-Lhomme, à Saint-Léonard.

2e section. — 1er prix, MM. Boisseau, à Lagny-le-Sec; 2e, Delattre, à Lompret; 3e, Caille-Pruvost, à Béthencourt; 4e, Bisiau, à Vendegies; 5e, Cardon, à Saint-Python. — Prix supplémentaire : Cardon, à Saint-Python.

5e catégorie. — Race bleue du département du Nord. — Mâles, 1re section. — 1er prix, MM. Langrand, à Briastre; 2e, Maillard-Lefèvre, à Inchy; 3e, Mme veuve Caille-Pruvot, à Béthencourt; 4e, MM. Bisiau, à Vendegies; 5e, Cardon, à Saint-Python. — Prix supplémentaire : M. Cardon, à Saint-Python.

2e section. — 1er prix, Mme veuve Williot, à Taisnières-sur-Hon; 2e, Mmes veuve Caille-Pruvost, à Béthencourt; 3e, veuve Lefebure-Wallerand, à Montay; 4e, MM. Richez, à Solesmes; 5e, Dassonville, à Sebourg; 6e, Halle, à Carnières. — Prix supplémentaire : Mme veuve Williot, à Taisnières-sur-Hon.

Femelles. — 1re section. — 1er et 2e prix, non attribués.

2e section. — 1er, MM. Cardon, à Saint-Python; 2e, Richez, à Solesmes; 3e, Cardon, à Saint-Python; 4e, Mme veuve Lefebvre-Wallerand, à Montay.

3e section. — 1er prix, M. Langrand, à Briastre; 2e, Mme veuve Caille-Pruvot, à Béthencourt; 3e, MM. Bisiau, à Vendegies; 4e et 5e, Cardon, à Saint-Python; 6e, Decarnin, à Loos; prix supplémentaire : Mme veuve Lefebvre-Wallerand, à Montay; mention honorable : MM. Cardon, à Saint-Python; Langrand, à Briastre.

6e catégorie. — Race Durham. — Mâles, 1re section. — 2e prix, M. Goussé, à Livré (Mayenne). — 2e section : 1er prix, M. Goussé. — 3e section : néant.

Femelles. — 1re section : néant. — 2e section : 1er prix, M. Goussé. — 3e section : 3e prix, M. Goussé; 4e section : 2e prix, M. Goussé.

7e catégorie. — Race Jersiaise. — Mâles, 1re section : 2e prix, M. Foulongne, à La Haye-de-Calleville; 3e, Mme Deverny, à Bondues. — 2e section : 1er prix, Mme Deverny, à Bondues.

Femelles. — 1re section : 2e prix, M. Foulongne, à La Haye-de-Calleville; 3e, Mme Deverny, à Bondues. — 2e section : 1er et 2e prix, Mme Deverny, à Bondues; 3e, M. Foulongne, à La Haye-de-Calleville. — 3e section : 1er prix, Mme Deverny, à Bondues; 2e, Mme veuve Deschamps, à Harcourt; 3e, Mme Deverny, à Bondues.

8e catégorie. — Races laitières diverses. — Mâles, 1re section : 1er prix, M. Delsart-Labalette, à Croix.

2e section : néant.

Femelles. — 1re section : 1er prix, M. Delsart-Labalette, à Croix.

2e section : 1er prix, M. Delsart-Labalette, à Croix.

3e section : 1er, 2e et 3e prix, M. Delsart-Labalette, à Croix.

8e catégorie. — Bandes de vaches laitières (section unique). — 1er prix, MM. Delerue-Dupire, à Mons-en-Barœul; 2e, Ghestem, à Verlinghem; 3e, Schrèvere, à Sainte-Marie-Cappel; 5e, Monville, à Hautot-le-Vatois; 7e, Deverny, à Bondues.

Prix de lot. — 1er prix, M. Cardon, à Saint-Python.

ESPECE OVINE

1re catégorie. — Mérinos de Rambouillet (mâles). — 1re section : 1er et 2e prix, M. Thiroüin-Sorreau, à Omvile.

2e section : 1er et 2e prix, au même.

Femelles. — 1re et 2e sections : 1er et 2e prix, au même.

Prix d'ensemble, au même.

2e catégorie. — Mérinos de Champagne (mâles). — 1re section : 1er prix, MM. Chevallier, à Braux-Sainte-Cohière; 2e, Conseil, à Ouchy-le-Château; 3e, Doré, à Gumeries. — Prix supplémentaire : Remet, à Saint-Remy-Blanzy.

2e section : 1er prix, MM. Conseil, à Oulchy-le-Château; 2e, Chevallier, à Braux-Sainte-Cohière; 3e, Doré, à Gumeries. — Prix supplémentaire : Remet, à Saint-Remy-Blanzy.

Championnat : Conseil, à Oulchy-le-Château.

Femelles. — 1re section : 1er prix, MM. Doré; 2e, Chevallier; 3e, Conseil.

2e section : 1er prix, MM. Chevallier; 2e, Doré; 3e, Conseil.

Prix d'ensemble des mérinos de Champagne : Conseil.

Dishley-mérinos. — Mâles. — 1re section : 1er prix, MM. Chapet, à [illegible]; 2e, Boisseau, à Lagny-le-Sec; 3e, Lauvray, à Chevillé; 4e, Marion, à Chauvincourt; 5e, Masson, à Villeau. — Prix supplémentaires : MM. Dhuicque, à Bucy; Delacourt, à Gommegnies; Lebon, à [illegible].

2e section : 1er prix, Boisseau; 2e, Masson; 3e, Chapet; 4e, Marion; 5e, Lauvray. — Prix supplémentaires : Dhuicque; Delacourt. — Championnat (mâles) : M. Boisseau.

Femelles. — 1re section : 1er prix, MM. Chapet; 2e, Boisseau; 3e, Marion; 4e, Masson; 5e, Delacourt. — Prix supplémentaires : M. Lauvray. — Mention honorable : M. Dhuicque.

2e section : 1er prix, MM. Chapet; 2e, Boisseau; 3e, Delacourt; 4e, Masson; 5e, Marion. — Prix supplémentaire : M. Dhuicque. — Mention honorable : M. Lauvray. — Championnat femelle : M. Chapet.

ESPECE PORCINE

1re catégorie. — [illegible] — 2e prix, Monville, à Hautot-le-Vatois; [illegible], à Nancy.

Femelles. — 1er prix, Lavoinne, à Boudeville; 2e, Parisot; 3e, Monville.

[illegible]

Prix de championnat. — [illegible].

ANIMAUX DE BASSE-COUR

1re catégorie. — Amateurs de profession. — Coqs et poules. — 1re section : médaille d'argent, MM. D'Hespel, à Prémesques; médaille de bronze, Roly, à Pérenchies; Petitprez, à Lambersart.

2e section : médaille d'argent, MM. D'Hespel; médaille de bronze, Petitprez.

3e section : médaille de bronze, M. P. Maison, à Sanvic.

4e section : médaille d'argent, MM. L. Duprez, à Hellemmes-Lille; médaille de bronze, d'Hespel.

5e section : médaille d'argent, MM. Bernast, à Lille; médailles de bronze, Mulle, à Lannoy; Desmulliez, à Lys-lez-Lannoy; Detroy, à Lille.

6e section : médaille de bronze, M. Huet, à Hem.

7e section : pas de récompense.

8e section : médaille d'argent, Comptoir général d'élevage, à Paris.

9e section : médaille d'argent, Etablissement Voitellier, à Mantes; médailles de bronze, Comptoir général d'élevage; M. d'Hespel.

10e section : néant. — 11e section (1re sous-section) : médaille d'argent, M. d'Hespel; médaille de bronze, Etablissements Voitellier. — 2e sous-section : médaille d'argent, Comptoir général d'élevage; médaille de bronze, Mme Germain, à Moresquel. — 12e section : médaille d'argent, Etablissements Voitellier; médaille de bronze, M. d'Hespel; Comptoir général d'élevage. — 13e section : médaille d'argent, Etablissements Voitellier; médailles de bronze, MM. Dutilleul, à Loos-lez-Lille; Huet, à Hem; Bernart, à Lille. — Prix supplémentaires : MM. Ch. Huet; Mulle.

2e classe. — Agriculteurs ou fermiers. — 1re section : 1er prix, MM. Ghestem; 2e, Testelin, à Verlinghem; 3e, Belle. — 2e section : 2e prix, M. Testelin. — 3e section : 3e prix, M. Testelin. — 4e section : 1er prix, M. Testelin. — 5e section : 1er prix, M. Bossut, à Lys-lez-Lannoy.

6e section : 1er prix, M. Danzel, à Hemcourt. — 8e section : 3e prix, le même. — 9e section : 3e prix, Mme Ricbourg, à Bucquoy; 4e, Lebeuf, à Crisenoy. — 10e section : 1er prix, MM. Danzel; 3e, Parisot, à Nancy. — 11e section (1re sous-section) : 2e prix, Ecole pratique d'agriculture, Wagnonville. — 2e sous-section : 2e prix, Mme Rickbourg; 3e, Vandal. — 12e section : 1er prix, MM. Danzel; 2e, Lebeuf; 3e, Danzel; 4e, Parisot. — 13e section : 1er prix, MM. Jannin, à Saint-Arnoult; 2e, 3e et 4e, Danzel.

2e catégorie. — Pintades. — Médaille d'argent, M. Huet, à Hem.

4e catégorie. — Oies. — 1re section : médaille d'argent, Etablissements Voitellier.

2e section : médaille d'argent, le même.

5e catégorie. — Canards. — 1re section : médaille d'argent, le même.

2e section : médaille d'argent, M. d'Hespel.

3e section : médaille d'argent, le même.

4e section : médaille d'argent, M. Huet; médaille de bronze, M. Duprez, à Hellemmes; M. Huet.

6e catégorie. — Pigeons. — Médaille d'argent, M. Bernard-Blanquart, Lille; médaille de bronze, MM. Huet; Petitprez, Lambersart; Demesie, Roubaix; mention honorable, Bernard-Blanquart, Lille.

7e catégorie. — Lapins. — 1re section : médaille d'argent, Etablissements Voitellier; médaille de bronze, M. Vandame, Saint-André.

2e section : médaille d'argent, Bléville, à Marcq-en-Barœul; médaille de bronze, Comptoir général d'élevage.

3e section. — Lapins russes. — Médaille d'argent, Bernard-Blanquart, Lille; médaille de bronze, Duprez.

4e section. — Lapins à fourrures. — Médaille d'argent, Dubreucq, à Lilles; médaille de bronze, M. Mulle.

5e section : médaille de bronze, Comptoir général d'élevage.

2e classe. — 2e catégorie. — Pintades. — 1er prix, Delannoy, à Marcq-en-Barœul; 2e, Danzel, à Hemcourt; 3e, Lebeuf, à Crisenoy.

3e catégorie. — Dindons. — 1er prix, Lebeuf; 2e, Mme Rickbourg, à Bucquoy; 3e et 4e, Danzel.

4e catégorie. — Oies. — 1re section : 1er prix, Parisot; 2e, Danzel; 3e, [illegible]. — Mention honorable, [illegible].

2e section : 1er prix, M. Parisot; [illegible].

[illegible]

5e catégorie. — Lapins. — 1re section. — Lapins communs : 1er prix, MM. Lebeuf; 2e, Parisot; 3e et 4e, Danzel. — 2e section : Lapins géants des Flandres : 1er prix, M. Parisot; [illegible]. — 3e section : Lapins russes : 1er prix, M. Hespel. — 4e section : Lapins à fourrures : 1er et 2e prix, M. Danzel. — 5e section : Lapins angoras : 1er prix, M. Danzel; 2e, M. Monville. — Prix d'ensemble : 1re classe, M. d'Hespel; 2e, M. Danzel.

Hernies, Hydrocèles, Varicocèles

Guéris ... sans douleur, sans bandage, en dix jours, par le Docteur BASTIN, Spécialiste, à FONTAINE-L'EVEQUE (Belgique).

A ce jour, 1.500 guérisons (preuves à l'appui). — Brochure explicative envoyée gratis. Guérison garantie ... et sans suppuration par certificat ... ceci est fort important. ... — Discrétion.

... en 1890, le Dr BASTIN était le seul ... Mais aujourd'hui, il y a un ... de soi-disant spécialistes. Pour ... n'hésitez pas à leur demander la signature de l'engagement suivant, ... : « Je soussigné, docteur en médecine, déclare pouvoir opérer ... de Hernie, Hydrocèle ou Varicocèle, le ... injection ... reprendre son travail normal dans le délai de quatre semaines, à dater du jour de l'opération, je m'engage à supporter les pertes de salaire ... qui ... suppuration. »

Docteur BASTIN.

PROGRAMME DES SPECTACLES

AU KURSAAL

... à 8 heures et demie et demain dimanche en matinée, à 3 heures, en soirée à 8 heures et demie, le plus grand succès de l'année du théâtre de Cluny : LE COLONEL RONCHONOT, vaudeville en 3 actes, joué par tous les créateurs. Le spectacle commencera par DUPOGNON CANDIDAT, vaudeville en un acte.

OMNIA-PATHE (rue Esquermoise). — Nouveau programme de ce soir à 8 heures trois quarts : **Partie dramatique : Cagliostro aventurier alchimiste et magicien**, énigme historique en vingt tableaux. — **Le gros péché de la petite Marthe**, par M. Hubert Schlitt. — **Le Messager de Notre-Dame.**

Partie comique : M. Max Linder dans **Une Ruse de Mari.** — M. Prince dans la **Noce au Village.** — **Un Monsieur dans un matelas.** — **Le Commissaire est mélomane.**

Partie documentaire : La Catastrophe du « Pluviôse » (les travaux de sauvetage). — **Le Réveil du Romain** (La Rome d'aujourd'hui). — **Les Ruines de l'Inde.** — **Les Etablissements métallurgiques de Decazeville**, etc., etc.

Demain dimanche matinée et soirée.

.I.J.: Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les **Dragées de Santé**, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, ces **Dragées** conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir, au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉ DE PARIS

Cours du 3 juin 1910

COLZAS. — Fermes. — Cour. 5? ?? — Procha. 5? ?? — Juillet-Août 55 ?? — 4 dern. 57 ??.

BLES. — Calmes. — Cour. 2? ?? — Procha. 24 10. — Juillet-Août 23 80. — 4 dern. 23 ??.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 17 ?? — Procha. 16 7?. — Juillet-Août 17 ??. — 4 dern. 17 ??.

AVOINES. — Calmes. — Cour. 15 ?? — Procha. 15 50. — Juillet-Août 18 15. — 4 dern. 17 ??.

LINS. — Fermes. — Cour. 7? ?? — Procha. 7? ??. — Juillet-Août 72 7?. — 4 dern. 71 7?.

FARINES. — [illegible] — Cour. 31 35. — Procha. 31 50. — Juillet-Août 31 50. — 4 dern. 3? ??.

SUCRES. — Calmes. — Cour. 3? ?? — Procha. 3? ??. — Juillet-Août 32 ?? — 4 oct. [illegible].

La Pastorine

Peinture Email

donne aux objets un brillant comparable à celui de la porcelaine. S'applique au pinceau en une ou deux couches. Résiste aux intempéries et à tous lavages. En vente chez tous les Marchands de couleurs. Exiger la marque.

Vente en Gros : CHARBELET, 103, rue Lafayette, Paris

* Fabricant de Produits chimiques et Vernis

Deux Grands Prix : Londres 1909, Nancy 1910

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, le [illegible]

[illegible] ... la journée favorablement influencée. La plupart des compartiments débutent en [illegible] ... dans les groupes règne une certaine activité pour les premiers cours.

La dépréciation ... du marché de New-York, qui a entraîné [illegible] ... des cours sur cette place, n'a pas heureusement de répercussion sur notre cote qui fait preuve au contraire de ... [illegible] ... Mais si le recul des ... précédents efface des demandes ... [illegible] ... espérer un relèvement du marché ... New-York ...

La Rente fut calme et soutenue.

La Rente Française maintient sa fermeté de la veille à terme. On cote 99.05.

Les Fonds d'Etats Etrangers sont résistants et enregistrent une petite avance.

Les établissements de Crédit Français sont [illegible] ... Banque de Paris à 1.842.

Les [illegible] ... 725.

Les Chemins Espagnols sont mieux tenus et [illegible] ... Nord [illegible].

L'Omnium est plus [illegible] ...

L'Extérieure est ... à 97.72.

[illegible] New-York des Valeurs ... [illegible]

Sosnowice ... soutenu à 27.75, bien qu'il soit question d'un dividende [illegible].

Malgré la réaction ... sur le prix de la matière première à Londres, les valeurs de caoutchouc sont assez actives et mieux tenues. La Financière des caoutchoucs débute à 407, fait ensuite 411 et 403 pour clôturer à 406. La Malacca ordinaire s'inscrit à 342, 345, 339 et 342 dernier. L'Eastern à 302.25.

Les Mines d'Or reprennent quelque peu sur leur faiblesse d'hier; mais leur marché est toujours inactif, l'arbitrage ne faisant que quelques petites opérations avec Londres. Les Randmines, Goldfields, Transvaal, Crown Mines s'inscrivent en plus-value.

La De Beers et la Jagersfontein sont également plus résistantes et enregistrent une petite reprise.

La Spies et la Shansi se maintiennent aux environs de leurs cours d'hier.

Platine est soutenu, ainsi que la Balia sur la possibilité du relèvement des cours du plomb.

Les Valeurs Industrielles Russes sont délaissées mais avec des cours en amélioration.

Le Comptant reste toujours aussi négligé en coulisse; au Parquet on vend les Valeurs françaises pour acheter les obligations de Chemins Américains actuellement émises.

Les Mines d'or Mexicaines maintiennent leur grande fermeté. Estrellas 910-914. Mexico El Oro 210-212. Pedrazzini 138-138,50.

Les Valeurs Congolaises sont peu traitées, mais résistantes. M'Poko 190-200 l'action. Lobay 169-170 l'action.

Canadian Coal 161-163. Maikop Spies 22-22.50 la coupure de 5, 21,75-22,25 la coupure de 25. Monaco 5.235-5.250, le 5e 1.054-1.056. Diétrich 152-155. Larrath 515-529.

Les Obligations Chemins Fédéraux Brésiliens se relèvent à 470-472.

BOURSE DE LILLE

Lille, 3 juin 1910.

Le Marché s'est montré aujourd'hui un peu mieux disposé; mais n'a fait preuve d'aucune animation.

Aniche reprend une légère fraction à 1.909. *Anzin demandé à 8.420. Bruay plus soutenu s'enlève à 1.180 et la coupure à 119. Bully abandonne encore 10 francs à 5.480, tandis que le 50e remonte à 108.75.* Campagnac discuté et résistant à 273. Le 5e Carvin moins animé revient à 701. Clarence reste demandé au cours de 470. Courrières regagne le terrain perdu hier à 3.450. Crespin un peu mieux à 100.50. Douchy recule de nouveau à 1.140. Dourges ne varie guère à 386.50. Escarpelle s'achète à 1.060, ainsi que Ferfay qui reste demandé à 108,50. Liévin rétrograde à 150. Ligny en légère reprise à 645. Le dividende payable le 15 courant sera de 20 francs (brut) contre 25 l'an dernier. Marles 30 % perd encore 23 francs à 2.527, alors que la Part 70 % accentue son avance à 3.471. Le 20e à 174.25. On achète Meurchin à 2.816. Nord d'Alais semble vouloir reprendre, on l'achète à 200. Vicoigne se *maintient à 1.715*. Le 10e à 171. Thivencelles demandé sans offres.

Aux divers, les Laiteries du Nord de la France sont fermes à 365.50, en attendant mieux. Les Margarineries de Béthune sont dans les mêmes conditions à 310. Fermeté de la Lucette demandée à 900.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 3 juin 1910.

TERME. — L'absence d'affaires empêche tout mouvement sérieux de se produire, on se contente de répéter les cours de la veille. Les Nitrates Railways réactionnent à 376. Les Valeurs Espagnoles sont soutenues. Nord Espagne 394, Saragosse 432. On fait 167 en Tanganyika. Les Valeurs Canadiennes se maintiennent, l'action Mexico Tram va de 654 à 655 1/2 et l'action Rio Tram 490.

COMPTANT. — La semaine se termine comme elle avait commencé, dans le calme le plus complet, l'ensemble du Marché montre néanmoins de meilleures dispositions et la tendance est orientée vers la hausse, c'est le cas des Valeurs Sidérurgiques qui enregistrent quelques plus-values intéressantes.

Les Valeurs Charbonnières sont lourdes, on croit que les prix de la dernière adjudication ne pourront être maintenus.

Les Tramways sont mieux orientés, notons la bonne reprise de Dividende Bruxellois à 1.109, on cote 502 et 469 en oblig. Rio Tram ...

Les Titres de Sociétés Coloniales sont plutôt fermes.

Les Valeurs Etrangères sont peu actives et leurs cours n'appellent aucune mention spéciale, les obligations Port de Para sont demandées à 477 1/2 et les obligations Brazil Railways à 468 1/2.

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

BANYULS-TRILLES

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grand'Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESE

Lille, 186 bis, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 3 Juin 1910

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	98 85	99 05
Italien	[illegible]	[illegible]
Russe [illegible] 1909	[illegible]	[illegible]
Russe [illegible] 1891	[illegible]	[illegible]
Russe 1906	101 ..	101 0.
Argentin 1896	[illegible]	[illegible]
Argentin 1909	[illegible]	[illegible]
Serbe 4 0/0	85 70	85 85
Brésil 1889	[illegible]	[illegible]
Brésil 4 0/0	[illegible]	[illegible]
Ext. Espagn. 4 0/0	95 50	[illegible]
Portugais 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Turc unifié	[illegible]	[illegible]
Lots Turcs	[illegible]	221 50

Etablissements de Crédit

Banque de France	[illegible]	[illegible]
Banque Paris et Pays-Bas	1842	1845
Comptoir nat. d'Escompte	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	1415	1417
Société Générale	[illegible]	[illegible]
Banque Comm. et Ind.	[illegible]	[illegible]
Sud-Africaine Mines d'Or	[illegible]	[illegible]
Robinson Banca	[illegible]	[illegible]
Banque Ottomane	725	725
Union Parisienne	1???	1???

Chemins de fer. - Transports Actions

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Valeurs Industrielles

[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynamite Centrale	[illegible]	[illegible]
Hartmann	[illegible]	[illegible]
Métaux	[illegible]	[illegible]
Sosnowice	[illegible]	[illegible]
Tabacs Ottomans	[illegible]	[illegible]
Rio-Tinto	[illegible]	[illegible]
Briansk	[illegible]	[illegible]
Maltzoff	[illegible]	[illegible]
Thomson	[illegible]	[illegible]
Rio-Tinto	1??1	1??1
Laurium-Grec	[illegible]	[illegible]
Els Kommeer	[illegible]	[illegible]

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	45 50	45 75
Cap Copper	1?? 50	1?7 ..
Goldfields	1?3	1?3 ..
De Beers	[illegible]	[illegible]
East Rand	1?5	1??
Ferreira Gold	[illegible]	1?4 50
Geldenhuis Estate	1?5	[illegible]
Goerz	[illegible]	63 25
Hanchaca	[illegible]	[illegible]
Mozambique	[illegible]	[illegible]
Rand Mines	2?3	2?5
Randfontein	[illegible]	[illegible]
Robinson Gold	[illegible]	255 50

Emprunts des Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1855 4 0/0	547	547
— 1865 3 0/0	[illegible]	[illegible]
— 1871 3 0/0	4?7	4?7
— 1875 4 0/0	512 50	517
— 1892 2 1/2	3?2	3?0 50
— 1898 2 0/0	4?5	4?5
— 1899 2 0/0	4?3 25	4?4
— Métro 1904 2 1/2	4?8	4?1 25
Marseille	411 50	[illegible]
Amiens	11?	11? 50
Bordeaux	50?	50?
Lyon	111 25	112
Lille 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Crédit Fonc. bons 1887	71	70
— 1888	70 75	70
Communales 1879	4?7	4?5
— 1880	5?3	5?3 25
— 1891	3??	3??
— 1892	4?2	4?4
— 1899	4?9 25	4?7
Foncières 1879	50?	50? 25
— 1883	4?2	4??
— 1885	4?5	4??
— 1895	4?7 50	4?7
Bône-Guelma	4?3	4?7 50
Départements 3 0/0 1883	4?7	4?1 50
Economiques 3 0/0	4?7	4?4
Est Algérien 3 0/0	4?9	4?? 50
Ouest Algérien 3 0/0	4?7	4?? 75
Est 3 0/0 ancien	4??	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	4?7 50	4?1 50
— 2 1/2	4?1	4?0
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	4?? 75	4??
— 3 0/0 nouveau	4?1	4?2
— 2 1/2	[illegible]	4?3 50
Midi 3 0/0	4?? 75	4?1
Nord 3 0/0 an.	4??	4??
— 3 0/0 n.	4??	4??
— 2 1/2	3?3 25	3?0 50
Orléans 3 0/0 ancien	4??	4?? 50
— 3 0/0 nouveau	4?3 50	4?0
— 2 1/2	[illegible]	3?? 50
Ouest 3 0/0 ancien	4??	4?2
— 3 0/0 nouveau	4?? 25	4?? 50
— 2 1/2	3?2	3?? 50
Sud France 3 0/0	4?7	[illegible]
Andalous 3 0/0 1re série	3?3	3?3 50
— 3 0/0 2e série	3?9	3?3 50
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	3?5	3?5 50
— 3 0/0 2e	3?3	3?7
— 3 0/0 3e	3?3	[illegible]
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	3?7	3??
— 3 0/0 2e	3?7	[illegible]
Portugais 3 0/0	3?2	3?1 25
Autrichiens anc. 1re hyp.	4?9	4?1
— nouv. 2e	4?1	4??
Lombards	[illegible]	[illegible]
Wagons-Lits	5?3	5?3
Suez 5 0/0	[illegible]	[illegible]
Suez 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Panama obl. et bons	1?3	1?3 50
— 3 0/0	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0	[illegible]	[illegible]
Panama 1re série	[illegible]	[illegible]
— 2e	[illegible]	[illegible]
— 3e — (100)	[illegible]	119

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Rente Belge 3 0/0	96 05	96 05
Ville d'Anvers 1887	99 33	99 37
Anvers 1902	95 12	95 25
Bruxelles 1902	[illegible]	107
Bruxelles 1905	95 37	96 ..
Ville de Gand 1896	76	76 12
Lots Congo	94 87	94 87
Banque Nationale	4725	4725
Fond. Chemins Congo	4835	4875
Div. Tr. Bruxellois	1095	1094
Angleur	550	550
Cockerill	1900	1917 50
Ougrée	1475	1485
Sarrebruck	[illegible]	[illegible]
Andennes	1130	1126
Bernissart	775	785
Bois-d'Avroy	990	1010
Borinage Central	[illegible]	[illegible]
Charbonnages Belges	435	[illegible]
Chevalières à Dour	[illegible]	[illegible]
Espér. et Bonne-Fortune	3320	3318
Fontaine-Lévêque	[illegible]	[illegible]
Gouffre	[illegible]	2457 50
Grand-Buisson	1334 50	1337 50
Grande-Machine	3430	3473
Horloz	2335	2300 50
Houillères-Unies	653	653
Mariemont	3325	3300
Noel Sart Culpart	4537 50	4550
Nord de Charleroi	3525	3512 50
Patience Beaujonc	855	860
Produits au Flénu	[illegible]	3000
Réunis de Charleroi	2335	2340
Sacré-Madame	5455	5450
Trieu-Kaisin	1342 50	1333 ..
Asturienne	6500	6502
Nevada	350	350
Vieille-Montagne	824	818 75
Diebels-Mauser	293 50	293
Katanga	2126 50	2115
Silésie	1495	1437 50
Métropolitain	593	535
Briansk	[illegible]	[illegible]
Dnieprovienne	1061	1072
Métallurgie Russo-Belge	1537 50	1530
Matériel Franco-Belge	1245 5	1235
Kaiping	51 75	51 25

BOURSE DE LILLE

Albi	245	[illegible]
Aniche	1906	1909
Anzin	8425	[illegible]
Bully-Grenay (entier)	5390	5350
— (50e)	108	108 75
Bruay	1180	1180
Carvin	[illegible]	[illegible]
Carvin 1/5	705	701
Clarence	475	470
Courrières	3410	3450
Crespin	100	100 50
Douchy	1145	1140
Dourges	386	386 50
Drocourt	709	[illegible]
Escarpelle	1060	1060
Ferfay	455	455
Ferques	[illegible]	[illegible]
Flines	[illegible]	[illegible]
Lens (1000)	1055 75	1059 75
— (100e)	109	108 50
Liévin	[illegible]	[illegible]
— (50e)	152	150
Ligny	641	645
Marles 30 0/0	2550	2527
Marles (20e)	174	174 25
Meurchin	[illegible]	[illegible]
Meurchin (5e)	2810	2816
Ostricourt	[illegible]	[illegible]
Thivencelles	[illegible]	[illegible]
Vicoigne (20e)	1715	1715
Vicoigne (10e)	[illegible]	171 25
Dénain-Anzin	2160	2127

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Grand'Place, Lille.

FEUILLETON DU 4 JUIN. — N. 116

LE BORGNE NOIR DE FIVES

VINGT ANS D'AVENTURES POLICIERES

par Alex WILL

et X..., ancien inspecteur de la Sûreté de Lille

LA DISPARITION DU GARÇON DE BANQUE TOBIE

Le 31 décembre 1888, la nouvelle se répandait à Lille, tard dans la soirée, qu'un des garçons employés aux recettes de la Banque de France était disparu.

C'était M. Joseph Tobie, âgé de 45 ans, veuf depuis peu et sans enfants.

Il était depuis longtemps au service de la Banque, où l'on n'avait jamais eu qu'à se louer de ses services.

Aussi la nouvelle de sa disparition était-elle déconcertante.

Joseph Tobie avait été chargé d'opérer des recouvrements dont le montant était de 180.000 francs.

Le matin il avait quitté la Banque avec tous ses collègues.

Il devait être rentré, comme eux tous, le soir même à cinq heures.

En vain, on l'avait attendu.

Comme à huit heures du soir il n'était pas revenu à la Banque, l'administration avait fait prévenir la police, qui avait averti le Parquet.

On alla au domicile de Tobie, qui n'était point rentré.

La nuit entière se passa sans que le garçon de banque regagnât la chambre qu'il habitait dans un estaminet, aux environs de la Grand'Place.

Le lendemain, le procureur de la République, un juge d'instruction, le directeur de la Banque de France, le commissaire central, l'inspecteur en chef de la sûreté opérèrent une perquisition au domicile de Tobie.

On trouva les affaires du veuf fort en ordre, et rien ne pouvait trahir une fugue ou une aventure...

Tobie était d'ailleurs un homme très rangé et sombre que la mort de sa femme avait affecté assez fortement.

Il n'était plus à l'âge où l'on a des amourettes et où l'on fait des folies pour elles.

Mais cependant la police dirigea d'abord ses investigations selon l'hypothèse d'une fuite.

Etait-ce bien sage ?

Ne perdait-on pas, pendant ce temps, le fruit de recherches qui, dirigées sur la piste d'un crime, eussent amené des découvertes utiles ?

Le Parquet et la Sûreté croyaient à une aventure.

On devait ainsi passer bien des jours à chercher dans les gares de Lille et des environs la trace d'un voyageur ressemblant à Tobie.

Bien des esprits réfléchis pensèrent qu'on n'investiguait pas assez dans Lille même, dans les maisons du quartier visité par Tobie...

Tout naturellement, l'enquête avait essayé d'abord de reconstituer la tournée faite par le garçon de banque, car il était certain qu'il avait encaissé la presque totalité de l'argent qu'il avait à percevoir.

La tournée de Tobie devait avoir eu lieu par les rues d'Artois, Brûle-Maison, Gantois, Barthélemy-Delespaul, Monge, de Seclin, de Carvin, par le boulevard Victor-Hugo et diverses rues adjacentes.

On alla de client en client pour s'assurer du passage du garçon de recettes.

Il avait cent vingt-six maisons à visiter.

Ce ne fut pas une petite affaire que d'aller interroger tous les commerçants visités par Tobie et leur faire préciser l'heure de son passage...

Dame ! on ne regarde pas toujours sa montre parce qu'un employé de banque vient encaisser.

Les déclarations se contredisaient, indiquaient des différences d'heure invraisemblables...

Avec de la patience et en tenant compte des oublis et des inexactitudes inévitables dans les dires des témoins, on put reconstituer à peu près la route suivie par Tobie.

On trouvait aisément sa trace jusqu'à trois heures.

Entre trois heures et demie et quatre heures, il avait été chez M. D..., mécanicien, rue d'Artois.

A trois heures cinquante, il était à un estaminet tout près de la rue Barthélemy-Delespaul.

La cabaretière déclara :

« Le garçon descendait la rue d'Artois et il venait du côté de la rue de Wazemmes.

« Nous avions un effet à lui payer.

« Après lui avoir remis l'argent, on lui offrit une choque de bière.

« Il refusa, disant qu'il ne prenait jamais rien. »

La même cabaretière ajouta qu'elle l'avait aperçu, passant rue Barthélemy-Delespaul, un quart d'heure plus tard.

Il s'en allait alors vers la rue d'Artois ou la rue Solférino, semblait-il.

Quelqu'un avait reconnu Tobie causant, en effet, dans ces parages avec un passant qu'on ne put découvrir.

Rue Barthélemy-Delespaul on apprenait qu'il était venu toucher différentes traites.

Rue d'Artois, il était revenu vers quatre heures dix.

A quatre heures un quart passés, il arrivait chez une dame L..., tenant un estaminet non loin de la Balance Publique.

Cette dame faisait d'importantes déclarations :

« Lorsque je vis un garçon de la Banque de France passer dans la rue, je me dis : « Tiens, il y a plus d'un quart d'heure que quatre heures sont sonnées, et le garçon de banque se présente encore dans les maisons.

Je croyais qu'ils devaient tous être rentrés à la Banque de France pour quatre heures.

J'étais au premier étage quand la servante me prévint que le garçon de banque venait toucher une traite au nom de M. X..., à qui j'avais repris l'estaminet.

Je lui fis répondre que M. X... était établi aux environs des Halles.

Il partit en disant : « Le quartier des Halles est trop loin, je ne puis y aller aujourd'hui ».

Le garçon s'était alors éloigné précipitamment. Je ne l'ai vu que de dos.

Il semblait extrêmement pressé, et il est parti par le petit passage qui conduit de la rue d'Artois au boulevard Victor-Hugo, devant la Bascule Publique. »

Ici, la police perdait la trace de Tobie.

On avait beau le chercher de toutes parts, on ne trouvait plus trace de son passage.

Les recherches avaient demandé un certain temps, et ce n'était guère qu'après une semaine qu'on en était arrivé à déterminer l'endroit où l'on perdait la trace du garçon de recettes.

Durant ce temps, des témoins s'étaient absentés.

Un sieur Z... écrivait à la police qu'il était obligé de s'absenter et de s'en aller en Belgique pour échapper aux questions curieuses de la foule qui n'arrêtait pas de stationner devant chez lui.

Un autre demeurait introuvable.

Un sieur Dupont, représentant de commerce, chez qui Tobie avait encaissé un effet, écrivait au juge d'instruction qu'il avait vu Tobie et lui avait payé un effet de 160 francs, qu'il joignait à sa lettre, en toute confiance. Il regretta de ne pouvoir donner de vive voix des explications, mais un voyage urgent dans le midi de la France le forçait à s'absenter.

C'était bien dommage.

Ce sieur Dupont semblait, en effet, un des derniers qui eussent vu Tobie. Il demeurait justement dans ce petit passage où le garçon de recettes s'était engagé sous le regard de la dame L...

Le représentant de commerce eut pu fournir des renseignements intéressants.

(A Suivre).